



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 2739

Texte de la question

SOGERMA

M. le président. La parole est à M. Michel Sainte-Marie, pour le groupe socialiste.

M. Michel Sainte-Marie. Monsieur le Premier ministre, je souhaite, à mon tour, défendre les 1 050 travailleurs de la SOGERMA dans ma ville de Mérignac, lâchés par leur principal actionnaire EADS, et les 4 000 emplois de sous-traitants de l'Aquitaine. Les députés socialistes girondins sont à leurs côtés. L'émotion, sur place, est énorme ; il s'agit en effet d'un véritable coup de poignard dans une activité stratégique du tissu industriel national et aquitain.

Certes, depuis des mois, les rumeurs les plus pessimistes circulaient. On parlait de la suppression d'au moins 500 emplois. Ici même, le 4 avril dernier, j'avais questionné M. Thierry Breton, ministre de l'économie, sur ce que comptait faire l'Etat, - actionnaire d'EADS à hauteur de 15 % - pour empêcher ce désastre. (*" Rien ! " sur les bancs du groupe socialiste*)

Rien, me répondit en substance M. François Loos, dans une réponse laconique, confirmant ainsi la non-implication du Gouvernement dans cette affaire depuis des années. (*" Scandaleux ! Honteux ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un bref rappel : quatre ans plus tôt, en 2002, l'établissement de Mérignac avait perdu le contrat de maintenance des quatorze C130, avions de transport de l'armée de l'air. J'avais regretté vivement, ici même, que notre ministre de la défense nationale attribue ce marché essentiel à l'entreprise portugaise OGMA, entreprise sous-qualifiée à telle enseigne qu'elle a dû sous-traiter une partie des tâches à SOGERMA. Depuis, les Portugais ont appris. Mais EADS-SOGERMA avait été ébranlée au coeur d'un savoir-faire, par ailleurs largement reconnu. Aujourd'hui, le militaire ne représente plus que 5 % des activités du site. Jamais les Allemands n'auraient laissé filer un tel marché hors de leurs frontières ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Alors, comment est-on passé d'une rumeur de 500 suppressions d'emplois à la fermeture totale du site ? C'est là que vous êtes directement concerné, monsieur le Premier Ministre. Vous le savez, au sein d'EADS, c'est un bras de fer permanent qui régit les rapports entre Français et Allemands. Une réunion décisive de la direction d'EADS, le vendredi 12 mai, en pleine affaire Clearstream, tombait au plus mauvais moment et ne pouvait que nuire à la défense des intérêts nationaux, donc conduire à la pire des solutions pour les 5 000 emplois menacés. Oui, des transferts de charges sur Mérignac sont possibles puisque EADS est un groupe gigantesque et florissant. Je vous le dis, Bordeaux et la Gironde n'en peuvent plus de favoriser l'acheminement par voie fluviale et terrestre des pièces du gros-porteur A380 vers Toulouse (*" La question ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) alors que, dans le même temps, ce même groupe industriel licencie à tour de bras à Bordeaux !

M. le président. Posez votre question, s'il vous plaît. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Sainte-Marie dispose du même temps de parole que tout le monde !

M. Michel Sainte-Marie. Monsieur le Premier ministre, face à ce désastre annoncé, où est le patriotisme économique dont vous vous targuez ? Que fait l'État commanditaire ? Que fait l'État actionnaire ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie*. Monsieur le député, je suis, comme vous, indigné par ce qui se passe ! (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*) Gérard Larcher vous a déjà dépeint la situation. Nous sommes bien évidemment aux côtés de tous ceux dont l'emploi est menacé dans la région de Bordeaux. Le Gouvernement l'a déjà fait savoir, et fortement, à EADS, notamment par la voix du Premier ministre. Sur le plan industriel, des questions se posent, qui se sont déjà posées en 2002, vous l'avez dit, lorsque Alain Richard a pris la décision d'attribuer les contrats au Portugal. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements puis huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ces questions nous les poserons lorsque nous examinerons prochainement la situation avec EADS. Il y a d'abord celle de la fabrication des avions VIP. Je veux savoir comment cette activité peut être rentable à Dresde et pas à Bordeaux.

M. Philippe Martin. Nous voulons des réponses, pas des questions !

M. le ministre délégué à l'industrie. Des choix importants ont été faits, sur lesquels nous attendons des explications ; nous déciderons alors de ce qu'il y a lieu de demander à EADS.

Nous aurons, vous le voyez, une discussion franche. Soyez certains, encore une fois, que nous sommes aux côtés de tous ceux qui subissent les conséquences de cette affaire ; nous irons, Gérard Larcher et moi, à leur rencontre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Sainte-Marie](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2739

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 mai 2006